



# GUIDE DU PARENT

*L'équipe d'animation du camp de jour estival de la Ville de L'Épiphanie est composée d'une vingtaine de moniteurs dynamiques et jouit d'une réputation qui n'est plus à démontrer depuis de nombreuses années déjà.*

*Toute l'équipe d'animation reçoit une formation de premiers soins, RCR & DEA et ainsi que la formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur).*

*Coordonnateur :*

*Zazou / Xavier Leclerc*

*Préposée aux loisirs :*

*Jasmine Pilon*

*Directrice adjointe aux loisirs :*

*Marjorie Legrand*



*L'Épiphanie*



# CAMP DE JOUR

Les camps de jour sont faits pour s'amuser, se faire de nouveaux amis et découvrir des activités qui sortent de l'ordinaire.

Les enfants jouent, bricolent, apprennent et forgent de beaux souvenirs. Ils l'ont bien mérité après dix mois passés assis sur les bancs d'école.

Terminé les devoirs ! Ici la règle d'or, c'est de s'amuser !

Bon été !

L'équipe d'animation

## HORAIRE

### CAMP DE JOUR

9 h à 16 h

### SERVICE DE GARDE

\* Inclus dans le prix du CDJ

6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h

Prenez note que l'horaire pourrait changer selon les activités spéciales et les sorties du jeudi.

## LIEU

Le camp de jour se situe au Centre communautaire Guy-Melançon :

68, rue Amireault,  
L'Épiphanie, Qc, J5X 2S7  
450 588-6828

## LIEUX FRÉQUENTÉS

Vos enfants passeront une grande partie de leur temps à l'extérieur !

En plus du site de camp, les enfants auront l'occasion de se rendre à pied sur nos différents plateaux tels que le parc Donald-Bricault, les jeux d'eaux, le terrain de soccer, les cours d'écoles et la bibliothèque.

## ARRIVÉE

### AU SERVICE DE GARDE

Par la porte latérale du CCGM (salle Optimiste).

### AU CAMP DE JOUR

Par la porte principale, en avant du CCGM.

## DÉPART

Par la porte principale, en avant du CCGM.

Une pièce d'identité avec photo de la personne venant récupérer un enfant peut être exigée à tout moment à des fins de sécurité.

Aucun enfant ne peut quitter le camp de jour ou le service de garde avec une personne autre que celle dont le nom apparaît dans la fiche d'inscription.

## ARRIVÉE TARDIVE OU DÉPART HATIF

Il est possible de venir porter ou chercher votre enfant quand vous le souhaitez sur les heures d'ouvertures.

Sachez qu'entre 9 h à 16 h, les groupes peuvent être sur différents plateaux. Il faut donc prévoir un petit délai.



## ABSENCE

Il n'est pas nécessaire de communiquer avec les responsables du camp de jour en cas d'absence sauf :

- Le jeudi lors d'une sortie
- D'un enfant marcheur
- Si l'absence est dûe à une situation importante (une maladie, une séparation, un décès ou etc.)

Prenez note que nous ne faisons aucun appel en cas d'absence de votre enfant, sauf s'il est un enfant marcheur.

*Le camp de jour estival de la Ville de L'Épiphanie est un service offert aux enfants de 4 à 13 ans, résidents de L'Épiphanie.*

*Chaque été, plus de 300 enfants y sont inscrits et nous recevons en moyenne 200 enfants par semaines.*

## RETARD

### SERVICE DE GARDE (retard après 18 h)

Après 18 h, des frais de 5 \$ pour chaque tranche de 10 minutes de retard seront facturés pour chaque enfant.

Si à 18 h 15, personne n'est encore venu chercher l'enfant, le moniteur contactera le numéro de téléphone d'urgence et demandera que l'on vienne le chercher. Les frais de retard continueront néanmoins de s'appliquer.

Pour chaque retard, l'adulte qui vient chercher l'enfant doit signer le formulaire de retard en fin de journée. Les frais de retard devront être payés dès le lendemain à l'ouverture du bureau administratif. À défaut de quoi, le service sera suspendu jusqu'au paiement.



## CODE DE VIE

Notre code de vie privilégie des valeurs telles que le RESPECT : de soi, celui des autres et celui du milieu. Ces valeurs doivent se vivre quotidiennement à travers des attitudes, des paroles et des conduites respectueuses. Ce code s'applique à tout moment du camp, autant lors de déplacements en autobus que dans le cadre des activités intérieures ou extérieures.

Enfin, outre les règles de vie au camp, le code précise également les mesures disciplinaires qui découlent de tout manquement à ces règles. L'équipe d'animation du camp de jour a pour consigne d'appliquer une politique de tolérance zéro face à toute manifestation de violence.

Afin de maintenir la qualité de vie au camp de jour, chaque enfant s'engage à :

- Faire preuve de politesse ;
- Être respectueux envers les autres, en gestes et en paroles ;
- Respecter les règles et les consignes de l'équipe d'animation ;
- Respecter les biens des autres et ceux mis à sa disposition ;
- Respecter le matériel utilisé et les plateaux d'activités ;
- Avoir une attitude positive lors des activités du camp de jour ;
- Gagner humblement et à perdre dignement ;
- Demeurer en tout temps en présence de son groupe et de son moniteur.

Si nous voulons atteindre une belle harmonie et passer un bel été, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ce code de vie. Le parent et l'enfant seront donc sollicités à travailler en équipe avec les moniteurs du camp de jour.

Par son inscription, l'enfant et ses parents confirment qu'ils adhèrent à ce code de vie.

# À SAVOIR

La progression dans l'application des mesures disciplinaires démontrée ci-bas, n'est pas automatique ni obligatoire. Dans le cas de comportements violents ou d'une situation où la sécurité des autres enfants aurait été compromise, certaines étapes pourraient être omises et les conséquences pourraient débiter à une étape plus avancée.

Il n'y a aucun remboursement dans le cas d'un enfant suspendu ou expulsé du camp.

Tout acte de vandalisme commis par un enfant à l'égard des installations ou du matériel utilisés et nécessitant réparation ou remplacement, sera facturé au parent ou au tuteur de l'enfant.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Les étapes suivantes sont celles qui seront suivies par les moniteurs si une situation jugée inacceptable survient :

### Étape 1 :

BILLET BLANC | Discussion entre l'enfant et le moniteur afin de trouver une solution au problème et une conséquence en lien avec la gravité du geste posé.

### Étape 2 :

BILLET JAUNE | Discussion entre l'enfant, le moniteur et le coordonnateur afin de revoir la solution et d'identifier une conséquence. Une communication sera faite aux parents pour les informer de la situation et leur signaler qu'il s'agit du 2<sup>e</sup> avertissement. La prochaine conséquence sera expliquée à l'enfant (voir étape 3).

### Étape 3 :

BILLET ORANGE | Suspension interne de l'enfant aux activités de la journée. Création d'un contrat de comportement entre l'enfant et le moniteur. Un appel sera fait aux parents pour aviser de la situation. La prochaine conséquence sera expliquée à l'enfant (voir étape 4).

### Étape 4 :

BILLET ROUGE | Suspension externe du camp de jour pour une journée (sans remboursement). Une rencontre entre l'enfant, le moniteur, le coordonnateur et le parent de l'enfant est requise avant la réintégration de l'enfant à son groupe. La conséquence finale sera expliquée à l'enfant (voir étape 5).

### Étape 5 :

Expulsion définitive du camp pour le reste de l'été (sans remboursement).

## QUESTION DE SÉCURITÉ !

Circulez toujours lentement aux abords du centre communautaire et de ses stationnements.

### À VOTRE ARRIVÉE

Le matin, ne laissez pas votre enfant seul à l'extérieur avant l'ouverture des portes du centre communautaire, et ce, en aucun temps et sous aucun prétexte.

### À VOTRE DÉPART

Une pièce d'identité avec photo du parent ou autre adulte autorisé par le parent peut être demandée lorsqu'il viendra chercher votre enfant. Veuillez donc toujours l'avoir en votre possession.

## AUTORISATION PHOTO

En inscrivant votre enfant au camp de jour, vous autorisez la prise de photos qui pourraient être utilisées dans le magazine MON Étoile de la Ville, le site web ou tout autre support de communication jugé pertinent par le service des Loisirs et de la culture.

Il est de votre responsabilité de nous informer si vous ne consentez pas ce qui est énuméré ci-haut.





## CONTACT D'URGENCE

Lors d'une situation d'urgence, nous tenterons toujours de communiquer avec les parents ou le tuteur de l'enfant en premier lieu.

Dans l'éventualité où il est impossible de rejoindre ces personnes, nous tenterons de communiquer avec la personne inscrite en contact d'urgence indiquée sur la fiche d'inscription de votre enfant.

Assurez vous que les informations du contact d'urgence soient à jour.

## PERSONNE AUTORISÉE À QUITTER AVEC VOTRE ENFANT

Vous pouvez autoriser d'autres personnes à quitter avec votre enfant que se soit les parents, les grands-parents, les voisins ou des amis de la famille.

Il est toujours possible d'ajouter de nouvelles personnes autorisées à quitter avec votre enfant. Il faut toutefois remplir un formulaire sur place car nous n'acceptons aucun ajout par téléphone.



## ALLERGIES

Pour le bien de tous, nous vous recommandons de porter une attention particulière aux aliments allergènes. Aussi, nous demandons votre entière collaboration afin de ne pas inclure d'aliments contenant des noix ou des arachides dans les boîtes à lunch de vos enfants. De plus, il est strictement interdit aux enfants de partager ou d'échanger leurs repas ou collations.

### AUTO-INJECTEUR (ÉPINÉPHRINE)

Un enfant souffrant d'allergies doit en tout temps avoir son auto-injecteur en sa possession. Il devra le remettre à son responsable de groupe. Il est aussi possible de le laisser au camp pour toute la saison estivale.

Dans le cas où un enfant oublierait son auto-injecteur, le moniteur communiquera avec le parent et devra venir porter le médicament dans le plus court délai possible.

# QUESTION DE SANTÉ !

Lors de l'inscription, il est OBLIGATOIRE que les parents transmettent les informations relatives aux allergies, aux problèmes de santé, aux besoins particuliers et/ou suivis avec un professionnel, (tel que TES, TS, psycho Ed, psychologue) qu'a son enfant.

Toutes nouvelles informations ou changements relatifs à son dossier doivent nous être transmis.

Pour les enfants à besoin particulier :  
Si votre enfant a besoin d'accompagnement,  
veuillez nous en informer dès l'inscription au camp de jour.

## MÉDICAMENT

Si votre enfant doit prendre un médicament sur les heures du camp de jour, vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'autorisation médicale sans quoi, il nous sera impossible d'administrer le médicament à votre enfant, incluant ceux en vente libre.

Il est donc important de remplir le formulaire d'autorisation médicale, indiquant le nom du médicament à prendre ainsi que sa posologie.

Les médicaments doivent être remis au coordonnateur, et ce, même si votre enfant est capable de prendre le seul. C'est le coordonnateur qui s'assurera que le médicament soit donné chaque jour à votre enfant, selon la recommandation de la posologie. Tous les médicaments sont conservés dans un endroit sécuritaire en tout temps.



# CODE VESTIMENTAIRE

Les enfants doivent adopter une tenue sportive et adaptée à la température (journées fraîches, de pluie, de canicule, etc.).

De plus, il est préférable d'éviter les robes et les jupes à moins de porter une paire de shorts en dessous. Il est recommandé d'attacher les cheveux longs ou de prévoir un élastique.

Les espadrilles sont obligatoires en tout temps. Les sandales et les Crocs ne sont pas acceptés sauf pour les activités aquatiques ou pour se rendre au jeu d'eau.

**LE CHANDAIL DU CAMP DE JOUR EST OBLIGATOIRE LORS DES SORTIES.**

# OBJETS PERDUS

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés au camp de jour ou au service de garde.

Tous les objets perdus sont placés sur une table à l'accueil. Nous vous invitons à y jeter un coup d'oeil régulièrement.

# QUOI APPORTER CHAQUE JOUR

Chaque enfant est responsable de ses effets personnels.

## CAMP DE JOUR

- Sac à dos facile à transporter
- Un lunch équilibré CHAUD OU FROID avec un «Ice pack»
- Au moins deux collations « santé »
- Bouteille d'eau réutilisable
- Crème solaire
- Costume de bain et serviette de plage
- Chapeau ou casquette

## LORS D'UNE SORTIE

- Sac à dos facile à transporter
- Un lunch équilibré FROID avec un «Ice pack» dans un sac plastique
- Au moins deux collations « santé »
- Bouteille d'eau réutilisable
- Crème solaire
- Costume de bain et serviette de plage
- Chapeau ou casquette
- Vêtements de rechange



# QUOI NE PAS APPORTER

La programmation du camp de jour occupe les enfants à tous les moments de la journée. Nous exigeons donc que tous les appareils ou jeux électroniques (téléphone, tablette, console vidéos, etc...) soit conservés à la maison, à moins qu'une activité spéciale soit organisée par son responsable de groupe.

Aussi, il est également inutile que les enfants aient de l'argent en leur possession.

# AU SUJET DU LUNCH ET DE LA COLLATION

Ni vaisselle ni ustensiles ne sont disponibles sur place. Vous devez donc les inclure dans sa boîte à lunch.

Des fours micro-ondes sont disponibles.

Les boîtes à lunch ne sont pas conservés dans un réfrigérateur dans la journée.

Les produits suivants sont formellement interdits dans les boîtes à lunch : boissons gazeuses, croustilles, barres de chocolat, bonbons et friandises de toutes sortes.



L'organisme Les Collatines de L'Épiphanie offre gratuitement aux enfants du camp de jour, trois collations santé par semaine.



# PROTECTION SOLAIRE

Nous demandons aux parents d'appliquer une première couche de crème solaire à son enfant avant son arrivée au camp.

Afin d'éviter les coups de soleil, il est obligatoire de placer dans le sac de votre enfant, un tube de crème solaire de FPS 30 minimalement et dont la date de péremption est valide. Une deuxième application sera faite durant la journée au besoin.

En raison des nombreuses périodes de jeu à l'extérieur, nous recommandons le port d'une casquette ou un chapeau.

**TOUS LES EFFETS  
PERSONNELS DOIVENT ÊTRE  
IDENTIFIÉS AU NOM DE  
L'ENFANT.**

**NOUS NE SOMMES PAS  
RESPONSABLES DES OBJETS  
PERDUS OU VOLÉS**

## GROUPES D'ÂGE

Les enfants sont répartis selon leur âge en date du premier jour de camp.

Les groupes sont divisés comme suit :  
4-5 ans , 6 ans , 7 ans, 8 ans, 9-10 ans et 11-13 ans.

Veuillez communiquer avec nous si vous souhaitez faire un changement de groupe.

## JOUR DE PLUIE

Lors de jour de pluie, les activités se déroulent à l'intérieur de nos locaux du CCGM (gymnase, salle Optimiste, salle de danse ou local de bricolage) ou à la bibliothèque municipale.

Une programmation spéciale est planifiée afin de rendre ces journées agréables malgré tout.

## COMMUNICATION HEBDOMADAIRE

Chaque année, un groupe de parents Facebook est créé afin de faciliter la communication entre les responsables du camp de jour et les parents. Demandez-le !

Chaque semaine, vous pourrez prendre connaissance des plus récentes informations du camp de jour au moyen d'un MÉMO détaillé des activités spéciales de la semaine ainsi que toutes les consignes relatives à la sortie du jeudi s'il y a lieu, que nous remettrons à votre enfant en début de semaine et qui sera aussi publié sur la page Facebook des parents.



## THÉMATIQUE

Une grande thématique est proposée pour animer vos enfants tout au long de l'été. Les noms de groupes sont aussi choisis en fonction de cette thématique.

## SEMAINE TYPE

### LUNDI

Chanson de l'été !  
Rappel des consignes de sécurité

### MARDI

Activité jardinage  
avec Monsieur Jardin

### MERCREDI

Journée déguisé !  
Défilé et grand jeu

### JEUDI

Sortie ou activités spéciales !

### VENDREDI

Journée récompense

## MODIFICATION & ANNULATION

Toute demande de modification ou d'annulation doit être faite *avant le mercredi midi* de la semaine précédente.

Veillez prendre note que des frais d'administration de 15 \$ seront facturés pour chaque demande de remboursement.



CAMP DE JOUR  
MUNICIPAL  
CONFORME

2024

## CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

C'est le seul programme de conformité pour les camps de jour municipaux au Québec !

Depuis 2017, le camp de jour de L'Épiphanie se conforme aux exigences du cadre de référence des camps de jour municipaux.

Ce cadre de référence comporte 45 balises sur la sécurité et la qualité de l'expérience des enfants.

# SORTIES

## CHANDAIL DU CAMP DE JOUR

### LE CHANDAIL DU CAMP DE JOUR EST OBLIGATOIRE LORS DES SORTIES.

Le port de celui-ci permet de bien identifier les enfants et de démontrer, lors des sorties, notre appartenance au camp de jour de la Ville de L'Épiphanie.

En cas d'oubli, le parent devra laisser un dépôt de 10 \$ en argent le matin de la sortie afin de garantir le retour du chandail de remplacement en fin de journée.

## EN CAS D'ANNULATION

L'équipe d'administration peut annuler toute sortie impliquant des activités extérieures le matin même, si les conditions climatiques ne sont pas favorables.

Dans le cas où, pour quelque raison que ce soit, une sortie devait être annulée, le Service des loisirs et de la culture fera tout son possible pour organiser une sortie de remplacement. Toutefois, nous ne pouvons pas assurer que ce sera toujours possible, il se pourrait que la sortie soit simplement annulée.

Il est à noter que toute l'équipe d'animation ainsi que les enfants inscrits doivent aller à la sortie. Si votre enfant ne souhaite pas y participer, il devra rester à la maison.

## RETOUR DES SORTIES

Au retour de la sortie, tous les enfants doivent entrer dans le gymnase du centre communautaire afin que les moniteurs puissent contrôler les présences et les départs de chaque enfant.



<b>ACTIVITÉS SPÉCIALES</b>	<b>SEMAINE 1</b> 25 au 28 juin
	<b>SEMAINE 3</b> 8 au 12 juillet
	<b>SEMAINE 5 *</b> 22 au 26 juillet
	<b>SEMAINE 7</b> 5 au 9 août
	<b>SEMAINE 9</b> 19 au 23 août <i>C'est la fête surprise !</i>

<b>SORTIES</b>	<b>SEMAINE 2</b> 1 <sup>er</sup> au 5 juillet <i>Plage de Rawdon</i>
	<b>SEMAINE 4</b> 15 au 19 juillet <i>Complexe Atlantide</i>
	<b>SEMAINE 6 *</b> 29 juillet au 2 août <i>Action Direct</i>
	<b>SEMAINE 8</b> 12 au 16 août <i>Royaume de Nul part</i>

\* semaine des « vacances de la construction »

## CAMP SPORTIF – NOUVEAUTÉ

Tu as besoin que ça bouge? Ce camp sportif est fait pour toi !

Au programme : découverte de différents sports populaires tels que le soccer, le basketball, le badminton, le tennis, le hockey cosom et bien d'autres.

Les jeunes profiteront davantage des plateaux extérieurs et doivent être en mesure de se déplacer à l'aide d'un vélo ou trottinette.

Places limitées, inscrit-toi rapidement !



# PASSEZ UN BEL ÉTÉ !

Pour toute question ou information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le service des Loisirs et de la culture au 450 588-6828.

Pour toute urgence, en dehors des heures d'ouverture de l'administration, communiquez avec Marjorie Legrand, directrice adjointe des loisirs et de la culture, au 514 588-9228.

